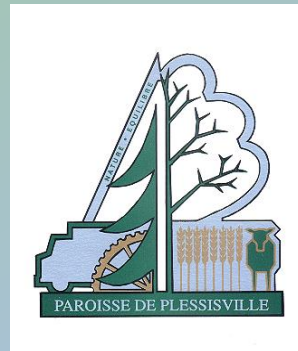


# PACTE RURAL 2014-2019

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE



## Ordre du jour

### Rencontre pour le pacte rural 2014-2019

- Mot de bienvenue
- Fonctionnement de la démarche du pacte rural 2014-2019
- Résultats – Réflexion du conseil municipal
- Questions et commentaires
- Levée de la rencontre

## FONCTIONNEMENT ET DÉMARCHE DU PACTE RURAL

La MRC de l'Érable entend conserver la même structure de gestion du pacte rural. Le Conseil de la MRC demeure l'ultime responsable. Cependant, il délègue à la MRC la réalisation des activités du pacte rural. Cela inclut l'encadrement et le suivi des promoteurs de projets ainsi que le soutien technique aux municipalités et le suivi de leurs plans d'actions. Les municipalités locales, pour leur part, ont pour mandat de recommander le financement de projets à même leur enveloppe respective.

Le Conseil de la MRC mandate également de nouveau le Comité de gestion du pacte rural pour faire l'analyse des projets demandant une aide financière et lui faire des recommandations en ce sens et pour étudier toutes questions se rapportant au pacte. Ce comité est composé de trois élus de la MRC et de deux administrateurs de l'ancien CLD.

Les élus ont un rôle central dans la mise en œuvre du pacte rural 2014-2019. Ils sont à la base de la mobilisation des milieux, notamment par la motivation des citoyens. Les élus doivent s'élever au-dessus de la mêlée afin de proposer une vision de développement, de la bonifier avec les acteurs du milieu et de tout mettre en œuvre pour la concrétiser. Les élus ont aussi un rôle décisionnel quant à la détermination de la démarche, la répartition des sommes reçues ainsi que l'acceptation des plans d'action et des projets déposés.

Au niveau des territoires de municipalités, plusieurs éléments sont à considérer. Chacune des municipalités ayant élaboré et adopté sa politique familiale depuis 2 ans, cette démarche est considérée comme un effort important d'animation et de mobilisation des milieux. Près de 150 rencontres ont été tenu à ce sujet. De plus, les projets qui en ressortent ne sont pas encore tous réalisés et pourront en partie se concrétiser avec l'aide financière du pacte rural.

### RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET LOCAL

Niveaux	Proportions (%)	Montants (\$)
Projets locaux	70	1 346 905
Projets régionaux	30	577 245
<b>Total 2014-2019</b>	<b>100</b>	<b>1 924 150</b>

### CRITÈRES DE RÉPARTITION DE L'AIDE FINANCIÈRE PAR MUNICIPALITÉ

Critères	Proportions (%)
Montant de base	60
Superficie territoriale	40
	100

### RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE ENTRE LES MUNICIPALITÉS

Municipalités	Montants (\$)	Proportions (%)	Per capita (\$)
Princeville	154 712	11.5	27.18
Villeroy	116 084	8.62	239.35
Saint-Pierre-Baptiste	107 517	7.98	221.69
Lyster	143 884	10.68	88.38
Inverness	146 847	10.9	178.64
Ville de Plessisville	75 353	5.59	11.27
Notre-Dame-de-Lourdes	108 164	8.03	154.52
Sainte-Sophie-d'Halifax	111 989	8.31	168.15
Plessisville Paroisse	133 216	9.89	49.74
St-Ferdinand	130 900	9.72	63.33
Laurierville	118 239	8.78	81.32
<b>Total 2014-2019</b>	<b>1 346 905</b>	<b>100</b>	<b>---</b>

Les projets doivent être déposés, en continu, au responsable du pacte rural. Pour qu'un projet soit recevable, il doit obligatoirement être inscrit au plan d'action du pacte rural de la MRC ou d'une municipalité et faire l'objet d'une résolution d'attribution de sa part. Il est ensuite analysé par le comité de gestion du pacte rural. Ce comité recommande ou non à la MRC l'attribution de l'aide financière au projet.

# RÉSULTATS – RÉFLEXION DU CONSEIL MUNICIPAL

## FORCES ET FAIBLESSES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

### FORCES

- Municipalité de la MRC ayant le plus de jeunes familles sur son territoire
- Population stable depuis 30 ans avec une croissance de 1,6% par année.
- Faible taux de taxation
- Réseau de bénévoles très actifs
- Camp de jour estival très dynamique et adapté aux besoins des parents
- Bonne situation géographique; à proximité d'axe routier provinciaux (116,165,265 267)
- Plusieurs espaces propices à l'expansion de secteurs résidentiels.
- Politique familiale (2013 – 2015)

## **FAIBLESSES**

- Aucun jeu d'eau dans nos parcs.
- Manque de locaux accessibles aux organismes du milieu pour la tenue de réunion
- Plan de communication inexistant.
- Manque un espace public avec service sanitaire. (Halte municipale)
- Jardins communautaires inexistants.
- Manque de terrains à prix accessibles pour jeunes familles.

## **OBJECTIF :**

Permettre aux citoyens de la municipalité d'avoir des services de proximité .

**PLAN D'ACTION 2014-2019  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE  
DANS LE CADRE DU PACTE RURAL 2014-2019  
DE LA MRC DE L'ÉRABLE**

Objectifs de développement	Titre des projets	Personne responsable	Partenaires du projet	Échéanciers de réalisation	Coûts totaux
Permettre aux jeunes familles de ce secteur d'avoir un jeu d'eau à proximité	Aménagement de jeux d'eau dans le parc du Domaine Somerset	Johanne Dubois, directrice générale	Municipalité de la Paroisse de Plessisville	Printemps 2018	90 000\$
Permettre aux jeunes familles de ce secteur d'avoir un jeu d'eau à proximité	Aménagement de jeux d'eau dans le parc des Petits Braves	Johanne Dubois, directrice générale	Municipalité de la Paroisse de Plessisville	Printemps 2018	100 000\$
Permettre aux jeunes familles de ce secteur d'avoir un terrain de jeu répondant à leur besoin	Aménagement d'une surface de Dek hockey à la patinoire du parc du Domaine Somerset	Johanne Dubois, directrice générale	Municipalité de la Paroisse de Plessisville	Printemps 2018	15 000\$

Montant de la subvention allouée pour le pacte rural (2014-2019) pour la municipalité : 133 216,25 (80%)

Contribution municipale : 33 304\$ (20%)



# QUESTIONS ET COMMENTAIRES

FIN

MERCI !